



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 8913
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 14 avril 2020 (visioconférence)

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16h30.

Sont présents :

- Pour les usagers :
Parents : Mesdames EL KHOURY, KANE et MAURRIC ; M. RAÏS
Elèves : Mlle Gaëlle ABOU RJEILY et Elie HADDAD
- Pour les personnels :
Mesdames DAHER, OUARRAKI, SCHERRER et TARHOUNI ; Messieurs BASSEUX et SERGENT
- Pour la direction et le poste diplomatique :
M. Laurent GILLARD, COCAC
Madame BEJJANI, Messieurs LO CUNSOLO, PAVOT, POULAIN et NONNENMACHER
- Invités :
Mme M-C ABOU FADEL (Présidente) et M. L. LISCOUET (Vice-président) pour le Conseil de gestion
M. C-H GROS, Attaché de Coopération et d'Action Culturelle
Mme NOURALLAH, pour le Conseil d'école
M. CHAUSSIGNAND, professeur (suppléant)

Le secrétariat est assuré par M. Poulain, Proviseur adjoint.

Le Proviseur salue M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et M. l'Attaché, et les remercie pour leur présence à ce Conseil d'établissement.

En question diverse, un point sur l'ouverture de la section internationale américaine est ajouté. L'ordre du jour est ainsi adopté.

Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2019

Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté unanimement.

Vote : 17 voix sur 17 (Mme Kane se présente en réunion à l'issue de ce vote)



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 8913
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

Point 2 : Modification du calendrier scolaire en cours (congés de printemps) pour proposition en urgence aux autorités compétentes (SCAC, IEN et MENJ)

Le Provisoire soumet une proposition de rééquilibrage des deux congés à venir, par transfert de quelques jours des vacances de printemps vers la trêve de l'Eïd. Il invoque plusieurs raisons :

- Le risque de démobiliser certains élèves après des vacances de printemps comptant 16 jours d'affilée
- Les congés de printemps ne permettront pas de déplacements (situation de confinement) et n'auront d'autre finalité que de prendre un peu de repos sur place
- Un rythme scolaire mieux adapté à la situation inédite que nous vivons tous, notamment les élèves

M. Basseux, au nom des personnels, évoque un souhait émis par bon nombre de personnels dans un contexte très anxiogène, qui consisterait à retirer une semaine aux congés de printemps afin de clore l'année scolaire le mardi 23 juin au soir.

Il est convenu, cependant, que dans les circonstances actuelles, cette option donnerait un signal très négatif à la communauté:

- Demande du Ministre Blanquer de travailler tout le mois de juin
- Incertitude sur le calendrier des jurys d'examen
- Volonté d'affichage auprès des familles d'une continuité pédagogique sans concession

Mme Tarhouni évoque l'exemple du calendrier de l'EFI d'Al Khobar, avec un départ en vacances d'été le mardi 23 juin au soir. Ce calendrier concerne les élèves avant tout et a été validé voici un an dans un tout autre contexte.

Les représentants des parents et des élèves jugent que le nouveau découpage proposé est équilibré. M. Raïs, représentant des parents, considère en effet que cette nouvelle distribution des jours de vacances préservera davantage l'élan des enfants dans ces circonstances tout en leur permettant de souffler à nouveau lors de l'Eïd.

M. le Conseiller précise que changer un calendrier en cours d'année scolaire est très difficile. Cette proposition, qui a son soutien, devra être validée après contrôle de conformité par le poste et l'IEN de zone.

Vote : unanime (18 voix sur 18)

La proposition suivante sera soumise aux autorités compétentes :

- Congés de printemps : du vendredi 24 avril (inclus) au lundi 4 mai (inclus)
- Congés de l'Eïd : du jeudi 21 mai (inclus) au dimanche 31 mai (inclus)
-

Point 3 : Règlement intérieur applicable à la rentrée 2020

Mme Bejjani, après concertation avec différents services, propose les modifications suivantes :



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 8913
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

-chapitre 1.1 / paragraphe 2 : suppression de « mais restent entièrement sous la responsabilité des parents ».

-chapitre 1.1 / paragraphe 3 : remplacement complet du paragraphe 3 par « L'établissement est ouvert du dimanche au jeudi, et exceptionnellement le samedi matin ».

-chapitre 1.1 / paragraphe 6 : remplacement de « se verra remettre » par « pourra se voir remettre » un badge.

-chapitre 1.3 / paragraphe 1 : remplacement de « l'enseignant pourra refuser l'élève qui doit attendre en permanence » par « les élèves se rendent en étude, sans négociation possible avec l'enseignant concerné ».

-chapitre 1.4 / paragraphe 1 : ajout de « Pour toutes convocations extérieures, une attestation sera présentée au retour de l'élève pour que l'absence soit recevable ».

- chapitre 1.4 / paragraphe 2 (seconde phrase):

Faisant suite à une remarque de M. le Conseiller demandant de dissocier ce qui est disciplinaire du pédagogique, on s'accorde sur l'énoncé suivant du paragraphe :

« Absence d'élèves aux devoirs sur table (DST) : en cas de justificatif recevable (certificat médical daté du jour même et déposé le jour même du devoir, ou convocation administrative excusant l'absence au DST), un nouveau DST (sujet différent) sera proposé à l'élève à une date fixée par l'équipe pédagogique.

L'élève concerné qui ne se présente pas à ce deuxième rendez-vous sera sanctionné. »

-chapitre 2.1 / interdictions faites aux élèves : ajout, en tout début de phrase, de « la détention » et l'usage du tabac, etc.

Vote : le règlement intérieur ainsi modifié est approuvé à l'unanimité (18 voix sur 18).

M. Basseux suggère que ce règlement intérieur soit désormais complété par un volet « Numérique ». Une charte numérique est en cours d'élaboration. Elle pourra être soumise au dernier conseil d'établissement de l'année pour validation puis intégration au règlement intérieur.

Point 4 : L'enseignement à distance : point de situation

M. le Proviseur rappelle que l'adaptation permanente des nouvelles modalités d'enseignement mises en œuvre, et donc leur efficacité, ont été favorisées par les liens continus, maintenus entre la direction, les parents élus, les personnels.

Il profite de cette opportunité pour remercier M. David Sergent, référent numérique de l'établissement, pour son action constante au service du déploiement des outils numériques et de l'accompagnement de tous les personnels. Ces derniers, professeurs en tête, sont félicités à leur tour pour leur plein engagement dans les dispositifs d'enseignement à distance et la qualité du travail fourni.

Mme Abou-Fadel remercie également chaleureusement M. Sergent ainsi que l'ensemble des équipes, enseignantes et de direction, précisant que la grande majorité des parents était satisfaite du travail réalisé. Elle complète son propos en ajoutant que ces réunions régulières entre la direction et les parents élus étaient perçues comme très rassurantes.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 8913
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

M. Sergent présente alors les modalités de l'enseignement à distance mises en place au sein de l'EFID, tant au primaire qu'au secondaire. Les dispositifs utilisés, les stratégies choisies montrent beaucoup de cohérence ainsi que toute la réactivité et la volonté d'adaptation des équipes afin d'offrir les meilleures conditions de continuité pédagogique.

M. le Conseiller félicite l'ensemble des acteurs.

M. l'Attaché demande quel est le coût pour notre établissement du déploiement des nouveaux outils numériques utilisés.

M. le DAF apporte quelques éléments : les licences Zoom coûtent environ 1400 € par mois, Kwyk, plateforme d'exercices de mathématiques en ligne, environ 400 € par mois, Beneylu, ENT du primaire, quelques centaines d'euros également...

M. le Conseiller suggère qu'une étude quantitative pourrait être réalisée, comptabilisant le nombre d'heures dédiées à l'utilisation de ces nouveaux outils, le nombre de documents déposés en ligne.

Les échanges se portent finalement sur un juste équilibre à trouver dans cette situation nouvelle quant à l'exposition de nos élèves aux écrans.

Point 5 : Présentation de la future Section Internationale Américaine

M. le Proviseur rappelle que cette section sera proposée à nos élèves de 6ème dès la rentrée prochaine, même si les échanges avec nos collègues de l'école américaine de Djeddah, nécessaires à sa construction, n'ont pas été favorisés par cette crise. La finalisation du partenariat est en cours.

Très prochainement, les parents des élèves de CM2 recevront une information précise concernant toutes les opportunités offertes à l'entrée en 6ème, notamment la filière à dominante théâtre, ouverte en septembre 2018, afin de se positionner.

Mme Kane demande quelques précisions s'agissant de cette filière.

M. le Proviseur précise que cette filière, à travers les 3 heures de théâtre par semaine qu'elle propose, permet aux élèves, de façon transversale, de travailler toutes les compétences langagières abordées en français, ainsi, évidemment, que toutes les compétences propres au jeu du théâtre. L'observation de l'évolution des élèves, sur 2 années désormais pour ceux l'ayant poursuivie en 5ème, montre les apports extrêmement positifs en termes de maîtrise de la langue, de confiance en soi, de créativité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

Guillaume Poulain